



# La Rapière



*Journal d'information de la section  
SNADGI-CGT du Gers - Hors série n° 2  
avril 2010*

## SPECIAL CAMPAGNE IR 2010

### Campagne IR : chronique d'une mort annoncée.

N'y allons pas par quatre chemins : la campagne IR 2010 sur Auch s'annonce catastrophique. Pour affirmer cela, le SNADGI n'a pas fait appel aux services de Mme Irma ou ceux d'Élisabeth TEISSIER.

Dès la mise en place de la DPR (Déclaration Pré Remplie) en 2006 dans le paysage fiscal, la situation que nous allons vivre en 2010 était prévisible. A cela deux explications majeures auxquelles viennent s'ajouter les conséquences d'une fusion CDI-CDIF toujours aussi nocive.

En effet dès 2006 et l'apparition de la DPR, un dispositif de renfort en provenance des services extérieurs au CDI d'Auch (DSF et brigade) fut instauré. Il ne faut voir aucune vocation altruiste à ce déploiement de moyens si ce n'est que de permettre aux secteurs d'assiette la saisie des déclarations dans un délai qui avait été à nouveau raccourci.

La lecture des procès verbaux de CTPD de l'époque ne laisse aucun doute sur le devenir de cette aide qui manifestement ne devait être que ponctuelle pour disparaître à terme. Nous voilà donc à l'échéance, choix que la rédaction de la Rapière pourrait qualifier ironiquement de judicieux s'il n'était pas imposé de façon imparable par les faits.

#### **2010, l'année de tous les dangers.**

Comme les organisations syndicales du département l'avaient annoncé, à voter sans discernement toutes les suppressions d'emploi ou leur localisation (pour reprendre les subtilités sémantiques de notre hiérarchie) depuis des années, l'équipe de direction a mis les services du département dans le rouge, s'interdisant par là même toute marge de manœuvre.

Sur la résidence d'Auch, c'est dans cet esprit que le concours de services extérieurs (PDCE et DSF) se voit réduit de moitié entre 2009 et 2010.

Parallèlement, rien ne laisse envisager qu'en 2010 la réception physique évolue dans le même sens et les mêmes proportions. Au contraire, l'épaisseur de la note de campagne nous autorise à penser que la perplexité et le questionnement des contribuables ne sera pas moindre cette année. Cette position est d'autant plus fondée que l'analyse de l'évolution de la réception physique entre 2007 et 2009 sur le site d'Auch révèle une augmentation de plus de 9 %.

Pour charger un peu plus le baudet,

alors qu'en 2009 les secteurs étaient déchargés de la gestion de la BALF du CDI d'Auch pendant la campagne, en 2010 ils verront cette aide également réduite de moitié.

**Et pendant ce temps là, la vente continue!!!!**

Avec ce dispositif amoindri, les objectifs demandés aux agents restent

inchangés à savoir 97 % des déclarations saisies pour le 7 juillet 2010 et ce n'est pas la fermeture du CRT (Centre de Renseignements Téléphoniques) le 31 mai au lieu du 17 juin qui compensera la diminution des moyens.

De plus, en 2010 il ne faut pas s'attendre à une progression de la télé déclaration dans les mêmes proportions qu'en 2009, progression consécutive à la suppression du certificat électronique.

## **Petite leçon d'arithmétique à l'attention de la hiérarchie.**

### **Énoncé**

Sachant que le centre des impôts d' Auch dispose de 20 agents temps plein, qu'un agent normalement constitué et en forme moyenne saisit de l'ordre de 80 déclarations par jour, que la période de saisie est de 27 jours (du 1er juin 2010 au 7 juillet 2010),

### **Questions**

- 1- Compte tenu des moyens disponibles, combien de déclarations seront saisies à la date butoir du 7 juillet 2010?
- 2- Sachant que le centre des impôts d'Auch a 57000 déclarations à saisir, quelle sera la proportion de déclaration saisies à la date butoir du 7 juillet 2010? (le candidat devra exprimer le résultat en %)
- 3- Si M. B., directeur à A., veut maintenir le cap des 97 % de déclarations saisies à la date butoir du 7 juillet 2010, combien d'agents à temps plein lui manque-t-il?

### **Réponses**

$$1- 27(\text{jours}) \times 20(\text{agents}) \times 80(\text{déclarations}) = 43200$$

$$2- 43200 : 57000 \times 100 = 75,7 \%$$

$$3- 57000 \times 0,97 : 27 : 80 = 25,5$$

**25,5 agents théoriques – 20 agents disponibles = 5,5 agents manquants**

**Moralité: Non, monsieur le directeur, il est hors de question que les agents fassent le travail de 25 (qui plus est avec la paye de 20) au risque de porter atteinte à leur santé. Ce n'est pas aux agents d'assumer l'absurdité et la nocivité de mesures prises tant au niveau local que national, mesures qui au fil des ans ont détruit les moyens au détriment des missions et des conditions de travail.**

**La CGT, en intégrant sur une même plateforme revendicative emplois, conditions de travail, pouvoir d'achat et retraite, démontre la validité d'une démarche syndicale qui, fondée sur les réalités du terrain, débouche sur les revendications des salariés.**